

Un petit tour en Vélo2

Envie de faire une balade, besoin de faire une course ou de vous déplacer jusqu'à votre lieu de travail ? Utilisez un Vélo2, le système de vélos en libre-service de l'agglomération de Cergy-Pontoise.



Comment ça marche ?

Les bornes Vélo2 sont faciles d'accès et simple d'utilisation. Les 45 stations sont réparties dans l'agglomération de façon à ce que vous puissiez emprunter ou déposer un vélo, où et quand vous le souhaitez, 7j/7 de 5h à 2h du matin, avec une remise des vélos 24h/24.

Les stations sont installées entre 300 et 500 mètres environ les unes des autres pour une plus grande facilité d'accès. Vous pouvez ainsi trouver une station en quelques minutes, à proximité de votre lieu de travail ou de votre domicile, pour prendre ou déposer votre vélo.

Ils peuvent être utilisés par tous, à partir de l'âge de 14 ans, le service propose une gratuité d'utilisation de 30 minutes à chaque déplacement et plusieurs types d'abonnement, courte ou longue durée (abonnement annuel à partir de 20 € / an).

Téléchargez l'application Vélo2 !

Désormais, il est possible de louer votre Vélo2, en un swipe avec l'application "Vélo2 officiel" ! L'application permet également de consulter en temps réel les disponibilités des vélos et des places en stations, de planifier son trajet et de réserver un vélo.

Pour les non abonnés, le paiement ne s'effectue plus sur les quelques bornes équipées, mais peut se faire

via l'application. Pour les abonnés actuels, pour s'identifier en borne ou se connecter à l'application, le mot de passe évolue de 4 à 6 chiffres, en ajoutant « 00 » à son code actuel.

Document(s)

[Plan de mobilités de Cergy-Pontoise : voies cyclables, bus et réseau ferré](#)

[Carte des déplacements en vélo à Cergy-Pontoise](#)

Liens utiles

www.velo2.cergypontoise.fr